

**DÉLÉGATION ACADÉMIQUE AUX RELATIONS
EUROPÉENNES, INTERNATIONALES ET À LA
COOPÉRATION**

DAREIC/11-542-259 du 07/11/2011

PERIODE DE FORMATION EN ENTREPRISE EUROPEENNE

Destinataires : Messieurs les Inspecteurs d'Académie, Directeurs des services départementaux de l'Education Nationale - Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs pédagogiques régionaux - Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale - Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissements - Mesdames et Messieurs les Chefs de Division

Affaire suivie par : M. CHILLIO - Tel : 06 72 42 67 25 - Fax : 04 42 95 29 74

Depuis neuf ans, l'Académie d'Aix Marseille et la Région PACA coopèrent pour favoriser la mobilité européenne dans la formation de lycéens de classes de Baccalauréat Professionnel.

Cofinancé par le Rectorat et la Région, le dispositif « Mobilité Bac Pro » aide chaque année plus de deux cents d'entre eux à effectuer une de leurs PFMP obligatoires dans un des pays de l'Union Européenne.

Le présent appel à projet couvre l'année scolaire 2012-2013.

Les dossiers de candidatures devront être renseignés en ligne sur le site de la Région (application viladeduc : <https://viladeduc.regionpaca.fr>) avant le 10 février 2012.

Pour plus d'informations sur ce dispositif, taper « MBP » dans le moteur de recherche de la page d'accueil du site académique (<http://www.ac-aix-marseille.fr>)

NB : Ce dispositif ne doit pas figurer dans le PAP établissement ; cependant l'ouverture internationale devra être mentionnée dans le volet « projets de l'établissement »

Signataire : Henri RIBIERAS, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille